


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)

Section 1. Identification		
Identificateur de produit	LIGNA DEGRIO	
Autres moyens d'identification	Nettoyant éclaircissant concentré pour surfaces en bois	
Usage recommandé et restrictions d'utilisation	Détergent	
Identificateur du fournisseur initial	Les Finitions EVO Inc.; 803 de la Caniapiscou, Chicoutimi, QC G7K 0A8 418-698-2885 & 888-987-2885	
Numéro de téléphone en cas de restriction d'utilisation	Canada – CANUTEC Numéro 24 heures 613-996-6666	
Section 2. Identification des dangers		
Classification du produit dangereux (nom de la catégorie ou de la sous-catégorie de la classe de danger)		
Irritant pour les yeux (catégorie 2) Corrosion/irritant cutanée (catégorie 2) Toxicité aiguë, oral (catégorie 4)		
Éléments d'information (symboles, mentions d'avertissement, mentions de danger et conseils de prudence des catégories/sous-catégories)		
		
ATTENTION		
H302 Nocif en cas d'ingestion H315 Provoque une irritation cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux		
P261 Ne pas respirer poussières/ fumes/ gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. P264 Laver les mains après manipulation. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection. P302+1SZ EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : taver abondamment avec de l'eau et du savon. P304+P340 EN CAS D'INHALATION : Transporter la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX, rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P309+P311 Si exposition ou malaise : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin P332+P313 En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin. P337+pgt 3 Si l'irritation des yeux persiste : consulter un médecin / attention. P403+P235 Conserver dans un endroit sec et frais. P501 Éliminer le contenu / récipient pour se conformer aux réglementations locales et fédérales.		
Autres dangers connus	Aucun	
Section 3. Composition/information sur les ingrédients		
Dénomination chimique (nom commun/synonymes)	Numéro CAS ou autre	Concentration (%)
Acide sulfamique	5329-14-6	5 – 10
Acide Oxalique	144-62-7	1 – 5
Agent du surface non ionique 2-Ethyl Hexanol EO-PO	64366-70-7	1 – 5
Section 4. Premiers soins		
AVERTISSEMENT	Vue d'ensemble des urgences : Peut causer une irritation des voies respiratoires, de la peau et des yeux. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas ingérer. Éviter de respirer vapeur et brume. Conserver le récipient fermé. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Laver abondamment après usage et manipulation.	
Voies d'absorption	Contact cutané, yeux, inhalation et ingestion.	
Inhalation	Transporter la victime dans un endroit bien aéré. Demander l'aide médicale, s'il y a des symptômes apparents.	
Voie orale	Ingestion : Si conscient, donner de l'eau et contacter immédiatement le médecin. Ne pas faire vomir la victime à moins d'avis contraire par le personnel médical. Ne jamais rien donner à boire ou à manger à une personne inconsciente. Demander de l'aide médicale s'il y a des symptômes apparents.	
Voie cutanée	Contact avec la peau : Rincer la peau avec l'eau courante pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation persiste, demander de l'aide médicale.	
Voie oculaire	Contact avec les yeux : Vérifier et enlever les lentilles de contact. Rincer les yeux avec de l'eau courante pendant 15 minutes tout en maintenant les paupières ouvertes. Demander de l'aide médicale si une irritation se développe et persiste.	
Effets chroniques potentiels sur la santé		
Effets cancérogènes	Non classé ou énuméré par CIRC, NTP, OSHA, UE et l'ACGIH.	
Effets mutagènes	Aucun connu	
Effets tératogènes	Aucun connu	
Mention de prise en charge médicale immédiate/traitement spécial	Dans tous ces cas, consulter un médecin. N'oubliez pas ce document.	
Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie		
Dangers spécifiques du produit dangereux (produits de combustion dangereux)		

Ces produits sont des oxydes de carbone (CO, CO ₂), oxydes d'azote (NO, NO ₂).			
Agents extincteurs appropriés et inappropriés			
En cas d'incendie: PETIT INCENDIE: Utiliser de la poudre extinctrice. GROS INCENDIE: Dioxyde de carbone, produit chimique sec, vaporisateur d'eau, de mousse.			
Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers			
De la fumée ou des émanations toxiques/irritantes peuvent se produire durant un incendie. Ne pas entrer dans le secteur de l'incendie sans avoir une protection adéquate. Les pompiers qui combattent un incendie devraient porter un appareil de protection respiratoire autonome avec un masque facial complet pour se protéger des produits toxiques libérés lors de la combustion. Protéger le personnel des contenants qui risquent d'éclater, d'exploser ou d'échapper leur contenu. Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. L'utilisation de l'eau peut être utile pour refroidir les contenants exposés à la chaleur et aux flammes.			
Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel			
Petit déversement ou fuite :			
Diluer avec de l'eau et éponger avec une vadrouille, ou bien absorber avec une matière inerte et mettre le produit répandu dans un contenant de récupération approprié. Si nécessaire : Neutraliser le résidu avec une solution diluée de bicarbonate de soude ou équivalent. Terminer le nettoyage en versant de l'eau sur la surface contaminée et en disposer conformément aux règlements locaux et régionaux.			
Fuite ou déversement important:			
Absorber avec une matière inerte et mettre le produit répandu dans un contenant de récupération approprié. Neutraliser le résidu avec une solution diluée de bicarbonate de soude ou équivalent. Disposer conformément aux règlements fédéraux et provinciaux.			
Section 7. Manutention et stockage			
Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention			
Tenir le contenant bien fermé hermétiquement. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré.			
Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités			
Entreposer dans un endroit frais et bien aéré. Garder le contenant bien fermé hermétiquement jusqu'à son utilisation. Éviter les températures extrêmes (en dessous de 0°C ou au-dessus de 40°C).			
Section 8. Contrôle de l'exposition/ protection individuelle			
Paramètres de contrôle (valeurs biologiques limites ou valeurs limites d'exposition et origine de ces valeurs)			
Limites d'exposition : Référez-vous à la section 2 de la présente fiche signalétique.			
Contrôles d'ingénierie appropriés			
Prévoir un tuyau d'échappement de ventilation ou tout autre contrôle d'ingénierie pour maintenir en suspens la concentration des vapeurs inférieure aux limites. S'assurer qu'on retrouve près du lieu de travail une douche et une douche oculaire.			
Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle			
Yeux : Lunettes de sécurité (recommandé). Corps : Manches longues. Respiratoire : Porter un respirateur approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Mains : Gants résistants et imperméables (caoutchouc, nitrile, latex ou équivalent).			
Protection individuelle lors d'un grand déversement : Lunettes antiéclaboussures. Vêtement de protection complet. Bottes. Gants. Respirateur pour COV.			
Section 9. Propriétés physiques et chimiques			
Apparence, état physique/couleur	Liquide transparent	Tension de vapeur	Même que l'eau
Odeur	Légère	Volatilité	Non disponible
Couleur	Incolore	Seuil d'odeur	Non disponible
Poids moléculaire	Non disponible	Vitesse d'évaporation	Non disponible
Formule moléculaire	Non disponible	Solubilité	Soluble dans l'eau
pH (sol.1%/eau) :	1.5 –2.5	Propriétés de dispersion	Dispersion dans l'eau froide
Point d'ébullition	100°C (212°F)	Température de décomposition	Non disponible
Point de congélation	0°C (32°F)	Viscosité	Non disponible
Température critique	Non disponible	COV	0 g / litre
Densité relative	1.00-1.10	Autre	Aucune connue
Section 10. Stabilité et réactivité			
Stabilité et réactivité : Le produit est stable.			
Conditions d'instabilité : Aucune connue			
Différentes substances : Réactif avec les agents oxydants et les alcalins forts.			
Polymérisation dangereuse : Ne se produira pas.			
Produits de décomposition dangereux : Oxydes de carbone (CO, CO ₂) dû à la décomposition thermique.			
Section 11. Données toxicologiques			
Renseignements sur les voies d'exposition probables (par inhalation, orale, cutanée, oculaire)			
Non disponibles			
Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques			
Non disponibles			
Effets différés et immédiats (effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme)			

Autres effets toxiques sur les humains: Irritant pour les yeux et la peau. Remarques spéciales sur la toxicité pour les animaux : Non disponible. Remarques spéciales sur les effets pour les humains : Non disponible. Remarques spéciales sur les autres effets toxiques sur l'humain : Non disponible.	
Effets chroniques sur les humains : Effets cancérogènes : Non classé ou énuméré par CRIC, NTP, OSHA, UE et l'ACGIH.	
Valeurs numériques de toxicité (ETA; DL₅₀ & CL₅₀)	
Aucune donnée disponible. ETA non disponible dans ce document.	
Section 12. Données écologiques	
DOB et DCO: Ce produit a une bonne biodégradabilité.	
Biodégradable/OCDE:	Non disponible
Persistance et dégradation	Ces produits sont des oxydes de carbone (CO, CO ₂) et eau.
Toxicité des produits de biodégradation :	Le produit et ses produits de dégradation ne sont pas toxiques pour l'environnement.
Mobilité dans le sol	Aucune donnée disponible
Autres effets nocifs	Aucune donnée disponible
Section 13. Données sur l'élimination	
Renseignements sur la manipulation sécuritaire en vue de l'élimination/méthodes d'élimination/emballages contaminés	
Les déchets doivent être éliminés conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et municipaux sur la protection de l'environnement.	
Répartition des déchets : Non disponible. Consultez les autorités locales ou régionales.	
Section 14. Informations relatives au transport	
Information sur la réglementation:	
Classification DOT	
Classification TMD	
Classe IMDG	
Classe IATA-DGR	
NON RÉGLEMENTÉ POUR LE TRANSPORT	
Numéro ONU (UN); Désignation officielle (appellation réglementaire); Classe(s); Groupe d'emballage (GE) du Règlement TMD	
Non réglementé	
Numéro ONU (UN); Désignation officielle; Classe(s); Groupe d'emballage (GE) du Code IMDG (maritime en anglais)	
Not regulated	
Numéro ONU (UN); Désignation officielle; Classe(s); Groupe d'emballage (GE) de l'IATA (aérien en anglais)	
Not regulated	
Précautions spéciales (transport/déplacement)	Aucune
Dangers environnementaux (IMDG ou autre)	Aucun
Transport en vrac (normalement plus de 450 L en capacité)	Possible
Section 15. Informations sur la réglementation	
Réglementation canadienne relative à la sécurité/santé	Consulter la Section 2 pour la classification appropriée. Ce produit a été classifié conformément aux critères de risques énumérés dans le Règlement sur les produits dangereux (RPD).
Réglementation, canadienne relative à l'environnement	Voir Section 3 pour ingrédient(s) de la LIS (DSL)
Réglementation étrangère relative à la sécurité/santé/environnement	
Aucune	
Section 16. Autres informations	
Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité	Le 05 mai 2022 version 1
Références	Les fiches de données de sécurité du fabricant/fournisseur & du Canadian Centre for Occupational Health and Safety, CCOHS.
Abréviations	
ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists
CAS	Chemical Abstract Service
CL	Concentration létale
DL	Dose létale
ETA	Estimation de la toxicité aiguë
IARC	International Agency for Research on Cancer
IATA	International Air Transport Association
IMDG	International Maritime Dangerous Goods Code
LIS	Liste intérieure des substances (DSL)
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health
NTP	National Toxicology Program (U.S.A.)
OSHA	Occupational Safety and Health Administration (U.S.A.)

PEL SIMDUT STEL TLV TMD TSCA TWA	Permissible Exposure Limit Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail Short-term Exposure Limit Threshold Limit Value Transport de marchandises dangereuses au Canada Toxic Substances Control Act Time Weighted Average
Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.	